

HABITER A AUGNE



BULLETIN MUNICIPAL

DECEMBRE 2014

Le mot du maire :

Bonjour,

Nous voici au cœur des jours les plus courts, nous rapprochant de la fin d'année et des célébrations de Noël et du Jour de l'An.

Je souhaite à chacune et à chacun d'entre vous, une période de partage chaleureux, familial et amical.

Dans ce bulletin nous vous faisons part du travail accompli sur la commune, avec la volonté de répondre aux besoins exprimés et aux nécessités de la collectivité. La voie du dialogue reste première à mes yeux pour se comprendre avant d'entreprendre.

C'est dans cet esprit que nous avançons.

Comme je vous l'écrivais en juin dernier, notre commune prend sa place au sein de la Communauté de Communes et participe aux commissions Communication et Traitement des déchets.

Nous sommes présents et actifs au Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin en participant aux travaux du bureau syndical et de commissions ayant trait à l'économie sociale et solidaire, aux circuits courts, au patrimoine et à l'environnement.

Et nous siégeons au Conseil Syndical du Pays Monts et Barrages qui devient un « Pôle d'Equilibre Territorial et Rural », structure regroupant les communautés de communes de Noblat, Briance Combade et Portes de Vassivière.

Nous travaillons ensemble, communes et structures petites et grandes...complémentaires ! Tant il est vrai que le mur a besoin de toutes pierres.

Pour terminer ce mot, j'ai le plaisir de vous inviter chacune et chacun d'entre vous à la salle des fêtes le samedi 10 janvier 2015 à partir de 17h30 pour les vœux du conseil municipal clôturés par un buffet.

Dans l'attente de nous retrouver, je vous adresse mes salutations chaleureuses.

Michel LACOUTURIERE

INTERNET :

L'état d'avancement des travaux concernant la connexion de notre commune à la boucle d'Augne haut débit internet (ADSL) en est à son point de départ, Nous sommes en relation avec la Communauté de Communes, Notre objectif est de présenter notre projet qui peut rentrer dans une tranche de travaux subventionnés s'étalant entre 2016 et 2020.

Quelle solution d'ici là ?

- technologie WIMAX (transmission de données à haut débit par voie hertzienne) : notre commune est très mal desservie. Les relais les plus proches étant situés à St Méard et Champnétery.

- technologie SATTELITE : les forfaits sont limités ainsi que le débit lorsque le seuil est atteint. Le coût est souvent plus élevé (installation + abonnement).

Les personnes qui souhaitent opter pour cette solution peuvent retirer à la mairie une demande de subvention étudiée par DORSAL (service du numérique en Limousin).

- technologie 3G : elle est utilisée sur le réseau de téléphonie mobile mais sa couverture reste insuffisante pour prétendre nous apporter des solutions fiables.

Mais d'ici là, peut être une solution : celle-ci consisterait à relayer des points reconnus en altitude sur ou proche de notre commune. Ces points pourraient permettre à des groupes d'abonnés de bénéficier d'une liaison ADSL, pour un coût d'installation correct et un abonnement au forfait illimité compris entre 30 et 40 euros par mois (l'installation serait de l'ordre de 250 E par personne – subventions possibles).

Pour cela, nous allons prochainement vous solliciter afin de recenser le nombre d'abonnés potentiels qui pourraient être intéressés par cette solution, Une étude de faisabilité pourra ensuite être effectuée par une entreprise privée.

SITE INTERNET :

Nous avons contacté un graphiste/artisan du web afin de définir les besoins de la commune en matière de communication. Actuellement nous complétons le cahier des charges. Le site devrait donc voir le jour en début d'année prochaine. Il sera composé d'une page d'accueil (présentation commune, photos, information mairie) qui permettra de choisir entre un blog/article, une galerie photos et les contacts.

LA BOUCLE D'AUGNE :

La boucle d'Augne, d'une longueur de 15 km, fait partie d'un ensemble de chemins de randonnées référencé par le PDIPR. Ils sont, à ce titre, entretenus deux fois par an (printemps et été) par le RIS. Le Relais Info Service va également nous aider au marquage du parcours (symboles jaunes), En effet, certaines marques sont illisibles et d'autres sont à modifier,

Nous allons également participer à l'élaboration de la liaison avec d'autres Communes limitrophes, actuellement nous sommes reliés au parcours de Bujaleuf au niveau de « Vergnandreau ».

TRAVAUX :

Travaux de réparation sur le réseau d'eau potable depuis Avril 2014 :

Suite à une première analyse nous avons trouvé une consommation beaucoup trop élevée, nos recherches se sont orientées sur le secteur de Vervialle.

Au total cinq vannes ont été changées (pour ce secteur la consommation passe de 26 m³/j à 7 m³/j),

Au réservoir de Lachaud :

- une réparation sur la canalisation de Vervialle suite à une rupture,
- le changement d'une vanne défectueuse,
- dépannage sur variateur électronique des surpresseurs, suite à des vents violents et à de fortes surtensions,
- remplacement d'un réducteur hydrostabilisateur défectueux à St Paul,
- remplacement d'une vanne à Chassat.

En résumé, nous avons une consommation de 70 m³/jour et aujourd'hui nous sommes à 30m³/jour de moyenne. Le montant des travaux s'élève à 7004 € TTC.

Pose de compteurs divisionnaires :

Entreprise HYDROELEC + JOSSAN : 10 294.65 € H.T.

Subvention Agence de l'EAU (70 %) + Conseil Général (10 %) = 7020 €

Dépense retenue par l'Agence : 8595.41 H.T. (supplément Hydroelec = 1327.35)

Renforcement de la voie communale de La Vedrenne :

Entreprise DUSSOCHAUD : 5845.50 H.T.

Sub Conseil Général = 50 % soit 2950 €

Travaux de grosses réparations aux voies communales,

Entreprise SIORAT : 11 045 € H.T.

Subvention Conseil Général = 50 % soit 5550 € (3175.20 € payé en 2014)

Les travaux se termineront en début d'année en fonction des conditions météo.

Aménagement du colombarium : pose de dalles et plantations = 517 €

Achat photocopieur : SARL DUMONTEIL = 3216 € T.T.C.

Achat tondeuse MOULINJEUNE = 1850 € T.T.C

Construction maison individuelle à Négrignas : la commune prend en charge la création du réseau d'eau et d'électricité – montant des travaux = 4964 € T.T.C.

Au printemps seront posés 5 panneaux d'indication (départ au niveau de l'église et 4 lieux). Nous allons préparer un dépliant, présentant une carte du parcours et quelques points intéressants qui le jalonnent, qui sera disponible à la mairie et aux offices de tourisme. Nous participerons au nettoyage de certaines parties de la boucle et vous convions à venir nous aider car les deux coupes annuelles ne sont pas suffisantes sur certains tronçons.

LA PLACE DE NEGRIGNAS :

La place se trouvant le long de la route principale, devant l'atelier municipal, va être aménagée pour cet été :

- tables de pique-nique
- bancs
- panneau d'affichage
- aménagement/déplacement des containers de tri (éco-point)
- plantations

LE PRESBYTERE :

En face de l'Eglise, propriété de la commune, le presbytère d'Augne était depuis de nombreuses années loué à Monsieur Deplage.

A la suite de son décès, cette grande maison est donc maintenant vacante. Il n'est pas possible de l'utiliser en l'état, aussi nous réfléchissons à différentes solutions :

- Faut-il la rénover pour en faire un lieu socio-culturel, un gîte, un logement (social ou non)... ?
- Faut-il la vendre ?

Votre avis nous intéresse. Vous trouverez ci-joint un coupon réponse, à retourner à la mairie, sur lequel vous pouvez nous faire vos propositions. Nous vous remercions pour votre contribution dont nous ne manquerons pas de tenir compte.



ETAT CIVIL :

Décès :

- Mr DEPLAGE Jean Auguste
- Mme LACOUTURIERE Jeanne Clémence
- Mme LAURES Michelle Edith

Mariage :

- Mr DEGABRIEL Jean Marie et Mme MABEAU Isabelle Dominique

Naissance :

- PIMPAUD Enaël Grégory

DIVERS :

Enlèvement des encombrants : l'association « Le monde allant vers » passera le 26/02, 29/05, 16/07, 29/10. Merci de s'inscrire à la mairie.

Cadeaux de fin d'année pour les personnes âgées, qui concerne 30 personnes dans notre Commune. Cette année a été offert du chocolat/pâte de fruits de Saint Léonard de Noblat, du vin de Limoges et des rillettes/pâté au fois gras de Bujaleuf.

Nous disposons d'un ordinateur et préparons l'installation d'un poste d'accès internet gratuit à la mairie.

Le conseil vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.



PROPOSITIONS POUR LE PRESBYTERE D'AUGNE COUPON-REPONSE

Selon vous le presbytère doit être :

Rénové pour devenir :

Un logement social

Un gîte à louer

Une maison d'habitation à louer

Un centre culturel / maison des associations

Autres (noter toutes vos idées)

Vendu

Observations éventuelles